

Le projet de zone commerciale située à Eu en Seine-Maritime a été rejeté par la commission départementale d'aménagement commercial, qui a émis un avis défavorable à sept voix contre deux et une abstention. Le projet prévoit la construction d'une zone de plus de 10 000 m² comprenant trois bâtiments divisés en 13 cellules commerciales. Un recours est toujours possible, alors que l'impact défavorable sur les commerces de proximité fait partie des motivations de ce refus.